

La Chambre des métiers multiplie ses partenaires

Plusieurs conventions ont été signées au siège de la chambre consulaire à Tartenson. Un but, mener des actions communes en faveur du développement des entreprises.

L'acte, qui a eu lieu au siège de Tartenson, avait valeur d'événement. La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Martinique (CMAM) a signé des conventions de partenariat avec la Maaf, Pôle emploi, SEMA, DRFIP. Les différentes conventions ont pour objet de définir les conditions de mise en œuvre d'actions communes en faveur de l'artisanat, tant au niveau du développement, de la promotion et de la valorisation des entreprises artisanales que dans l'accompagnement et l'insertion des publics jeunes.

Ainsi, Maaf Assurances, qui a été créée à l'origine avec l'appui des Chambres de métiers et de l'artisanat, entretient depuis, avec celles-ci, des liens privilégiés, et leur apporte son soutien au plan local. Son partenariat se traduira sous forme de participations à des actions économiques, de communication et de manifestations comme la Semaine de l'artisanat, mais aussi à des actions de formation et d'information et des engagements dans le cadre de CAP Apprentissage... S'agissant du Pôle emploi, il permettra de mettre en commun des offres de ser-

vice des partenaires, afin de mener des actions concertées et complémentaires face à la situation de l'emploi à la Martinique. L'objectif est de fixer le cadre des actions qui seront menées conjointement ou de façon coordonnée. Leur déclinaison opérationnelle fera l'objet de conventions déclinées par territoire selon les besoins identifiés.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Offrir plus d'opportunités à la population de jeunes, accompa-



Les différents signataires ont paraphé les conventions, avec Hervé Lauréote, président de la Chambre de métiers. Ici, le représentant de la SEMA.



Le président de la Chambre de métiers aux côtés d'Antoine Denara, directeur régional de Pôle Emploi. (Photos Wilfrid Tereau/France-Antilles)



L'objectif de ces nouveaux partenariats a été présenté aux différents participants.

gner les créateurs et entrepreneurs à s'installer et à pérenniser leurs entreprises, aider à résoudre les

difficultés de recrutement des entreprises artisanales, telle est l'ambition.

Pour ce qui est de la SEMA, la Société d'économie mixte Atlantique, la CMAM, a décidé de lui confier l'exploitation de l'immeuble situé à Belle-Étoile à Sainte-Marie. Forts de leurs domaines de compétences respectifs dédiés au secteur artisanal local, les deux entités souhaitent conclure un partenariat pour développer des activités en faveur des entreprises du Répertoire des métiers et du fichier de métiers de l'artisanat. Parmi les missions entrant dans le champ de cette délégation, réaliser les travaux de mises en conformité et d'aménagement de l'immeuble, mettre à disposition de la Chambre de métiers un espace pour ses activités de représentativité et d'ac-

compagnement des entreprises, assurer la commercialisation des locaux, etc. Ces missions s'inscrivent dans la logique des orientations stratégiques décidées en matière de développement économique et de définition de son offre d'accueil d'entreprises.

Enfin, la convention avec la DRFIP, la Direction régionale des finances publiques de la Martinique, vise à mener des travaux d'harmonisation des données du Répertoire des métiers et du fichier de cette administration. En effet, leurs données relatives aux artisans sont actuellement discordantes. Une situation qui conduit à une évaluation divergente des ressources fiscales de la chambre. Il reste à mettre tout ça en œuvre.

C.T.

Silver Economy: le « bien vieillir » passe par le numérique

En 2030, un tiers des Français aura plus de 60 ans: face à ce choc démographique, les pros de la Silver Economy plaident pour un plan national qui inscrive l'action sociale dans l'ère numérique afin d'aider tous les seniors à « bien vieillir ».

« Le vieillissement de la population oblige à avoir une action sociale économiquement viable, donc plus industrielle, mais également plus personnalisée: les technologies numériques permettent de concilier ces objectifs », résume le Livre blanc 2015 établi par Syntec Numérique, syndicat professionnel des entreprises de services du numérique, des éditeurs de logiciels et des sociétés de conseil en technologies.

La secrétaire d'Etat chargée des Personnes âgées, Laurence Rossignol, s'est vue remettre ce rapport il y a quelques jours lors des 2^e « Rencontres internationales de la Silver Economy ». Ces millions de seniors valent de l'or. Le marché global de la Silver Economy (dédiée au vieillissement) représentait en France 31 milliards d'euros (1,59% du PIB) en 2010, dont 24 milliards relevant de dépenses publiques (prise en charge de la santé, aide pour l'hébergement, aide

personnalisée à l'autonomie) et 7 milliards de dépenses privées. Avec la révolution démographique envisagée, il pourrait représenter 2,4% du PIB à l'horizon 2040. La filière devrait aussi créer 300.000 emplois dans les cinq ans à venir, selon la Dares. La Silver Economy « numérique » recouvre les technologies offrant des services aux personnes âgées ou à leurs aidants, ou aux professionnels accompagnant ces personnes: domotique,

objets connectés, outils thérapeutiques, télésurveillance de patients à domicile, télé-assistance...

En 2013, le gouvernement a signé un « contrat de filière » avec les acteurs privés de la Silver Economy. Cependant, cette filière « doit se structurer », estime le Livre blanc.

Comment accélérer le développement de ce marché potentiel et faciliter la

constitution d'une filière industrielle bénéficiant aux personnes âgées actives, fragiles ou dépendantes ?

« POPY-BOOMERS »

D'après les auteurs, la stratégie du « bien vieillir » doit être pilotée de bout en bout et passer par une gouvernance nationale et territoriale (départements, métropoles), s'inspirant du programme « Territoire de soins numérique » qui vise à expérimenter les technologies innovantes en matière de santé. « On est socialement vieux de plus en plus jeune

et biologiquement vieux de plus en plus tard », dit une anthropologue. Néanmoins, du fait de l'allongement de la durée de vie, il est prévu une nette augmentation du nombre de personnes dépendantes: on pourrait passer de 1,15 million de nos jours à 1,55 million en 2030 et 2,3 millions en 2060.

Les seniors, eux, sont 90% à estimer préférable de vieillir à domicile plutôt qu'en maison de retraite. 69% déclarent également ne pas pouvoir assumer le coût d'un hébergement médicalisé, selon une étude Orange Healthcare. C'est pourquoi « il faut réinventer une offre de service avec des coûts (...) en adéquation avec le pouvoir d'achat de la population ».

Le numérique « permet de créer des solutions alternatives, de réfléchir à des modes d'organisation pertinents et de mettre en œuvre des modèles économiques adaptés », assurent les auteurs. En outre, les « baby-boom-

ers » devenus « papy-boomers » commencent à être familiers des outils numériques, contrairement à la génération précédente.

Par ailleurs, les objets connectés des seniors généreront dans l'avenir un trafic de données sans précédent (prédiction de fragilité, anticipation de diagnostic, actions préventives...). Il semble « essentiel d'engager une réflexion sur une gestion intelligente de ces données ».

« Mais c'est l'informatisation des parcours de santé et des processus métier qui sera la rupture majeure dans les années à venir », souligne le rapport qui préconise de créer un observatoire des usages et métiers.

« Le temps est venu de faire entrer le social dans l'ère numérique », conclut le Livre blanc. Et cette mutation doit contribuer « à l'émergence de grands acteurs de l'accompagnement du vieillissement ».

► Séminaire « Réussir sur le marché des seniors à la Martinique » les 10 et 11 septembre 2015.



La Silver Economy « numérique » recouvre les technologies offrant des services aux personnes âgées ou à leurs aidants, ou aux professionnels accompagnant ces personnes. (Photo Shutterstock)